

## Cas pratique responsabilité civile

Par **Sparckman**, le **25/03/2021** à **12:10**

Bonjour à tous,

j'ai un cas pratique mais la méthode je la connais juste le cas ne m'inspire pas du tout

"A Saint-Pardoux, tous les jeunes connaissent M. Dilac, propriétaire d'un grand terrain goudronné à quelques centaines de mètres de la petite ville, qu'ils utilisent pour faire du roller et du skate-board. Pour que les parcours soient plus amusants, ils ont dispersé sur ce terrain les vieilles affaires qu'y avait entreposées M. Dilac, notamment des pneus, des tonneaux, des bidons. Un samedi, Guillaume, âgé de 19 ans, a violemment heurté l'un des vieux tonneaux en bois. Ce tonneau a alors été projeté au sol, a roulé sur plusieurs mètres, et a renversé deux enfants âgés de 8 et 9 ans. Guillaume s'est ainsi fracturé le bras gauche et les deux enfants ont eu diverses contusions. Pourraient-ils obtenir réparation ? Pour répondre à cette question, détaillez les conditions des différentes responsabilités susceptibles d'être invoquées par Guillaume, d'une part, et par les représentants légaux des deux enfants, d'autre part. Envisagez également les causes d'exonération qui pourraient être soulevées par le ou les responsable(s). Les solutions précédemment dégagées seraient-elles différentes si Guillaume était âgé de 7 ans ? "

pour les faits: Guillaume et des copains firent du skate sur le terrain goudronné de M. Dilac, ils y dispersent des affaires, meubles pour s'amuser. Un samedi, Guillaume, âgé de 19 ans heurta un tonneau de bois qui finit sa course par renverser deux mineurs de 8 et 9 ans.

La question que je pose est : 'peut-on obtenir réparation d'un choc avec un objet qu'on a soit même placé ?"

aidez moi pour les types de responsabilités : je sais qu'on pourrait engager celle des parents vu, du fait d'autrui peut-être pour Guillaume vu que son acte a blessé les 2 mineurs et celle des choses pour le tonneau

corrigez moi

Par **yutamiee**, le **27/03/2022** à **11:01**

bonjour je suis désespérée avez vous eu la correction de ce cas pratique je dois le rendre pour mardi